

SOC-7108

SÉMINAIRE DE 2^e et 3^e CYCLES : *Libertés, Libéralisme et Néo-libéralisme*

Présentation

Les exposés magistraux qui occuperont les premières semaines du séminaire ont pour origine une série de conférences que j'ai données récemment autour des thèmes qu'évoque l'intitulé. L'argument développé dans la dernière d'entre elles servira de fil conducteur aux présentations hebdomadaires jusqu'à peu près la semaine de lecture¹. Dans la seconde partie de la session, les participants auront chacun(e) à présenter à leur tour un exposé d'une trentaine de minutes. L'auteur, l'ouvrage, le thème ou l'article retenu pour leur présentation devra s'inscrire dans la problématique générale du séminaire. Puisqu'elle est fort large, ils ou elles disposeront en fait d'une grande latitude dans leurs choix. Un essai d'une quinzaine de pages est attendu en fin de session, dans lequel est repris le texte qui a servi de base à l'exposé mais de sorte qu'il intègre des éléments de la discussion ou des exposés des autres participant(e)s. L'évaluation finale tiendra compte de la communication orale et du texte présenté. On trouvera plus loin une première liste non exhaustive de quelques ouvrages proposés à l'étude. Chacun(e) des participant(e)s au séminaire pourra proposer d'autres textes à travailler qui appartiennent aux différents domaines de l'histoire des idées politiques, de la sociologie, de l'histoire de la philosophie et de la philosophie sociale. Leur nombre exact sera évidemment déterminé par le nombre définitif des participants, quant à leur série effective elle sera fixée par leurs choix, préalablement soumis à mon approbation. Autrement dit, le contenu définitif de notre recherche collective autour des thèmes proposés ici sera bel et

¹ Prononcée le 28 Janvier 2016, à l'Université de Californie à Berkeley, elle était intitulée « *The Ideal of Freedom in the modern times and Beyond. On Liberalism and Neoliberalism* ». Le texte original qui a servi de base à la communication est disponible à l'adresse suivante :

http://live-critical-theory.pantheon.berkeley.edu/wp-content/uploads/2016/06/Clain_The-Ideal-of-Freedom-in-Modern-Times-and-Beyond.pdf

bien circonscrit par les participant(e)s. On notera encore qu'il est recommandé que celui qui fait un exposé lise au moins l'ensemble de l'ouvrage dont il parle mais sélectionne pour les auditeurs un ou des extraits à lire (25 pages environ) que nous reproduirons et distribuerons la semaine précédant son exposé. Durant la période des exposés, il faudra sans doute en prévoir deux par séance. Enfin, j'ai le plaisir d'annoncer que le Mercredi 1^{er} février nous recevrons mon collègue Jean-Marc Narbonne, Professeur titulaire à la Faculté de Philosophie de l'Université Laval et Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en *Antiquité Critique et Modernité Émergente*. Durant toute la première partie de la séance, il nous entretiendra de la question de la liberté dans la pensée grecque et nous poserons nos questions durant la seconde.

Campons la question qui nous servira de point de départ, et esquissons le mouvement d'ensemble de notre argument. Supposons que pour penser la trajectoire de la modernité, nous évoquions d'abord le progrès, non de la croyance en la liberté mais de la liberté elle-même. Nous supposerions alors, nous avertissait déjà Foucault, qu'il est possible de soutenir que, d'une époque à l'autre, il y aurait réellement davantage de liberté individuelle dans une même société, d'un système de pouvoir à l'autre. Or la comparaison est plus malaisée qu'il n'y paraît immédiatement. Par exemple, la monarchie française des 17^e et 18^e siècles est tout, sauf libérale. Elle repose sur un vaste système de privilèges statutaires et arbitraires et il est difficile de comparer la quantité de liberté qui y subsiste malgré tout, pour chacun, avec celle qui est présente dans un système de pouvoir libéral contemporain. Pourquoi? Parce que cette même monarchie laisse de larges pans de l'existence individuelle hors de toute saisie par les pouvoirs en place, alors que de nos jours le système des pouvoirs prend en charge un nombre incalculable de dimensions de notre existence. Foucault reconnaît cependant qu'il ne s'agit là que d'une objection secondaire. Le principal argument qui disqualifie à ses yeux une telle comparaison repose sur la conception de la liberté qu'elle suppose. La comparaison quantitative du plus ou moins de liberté suggère qu'il s'agit d'une substance ou d'une essence universelle qui s'incarnerait ici ou là, avec plus ou moins de complétude et d'achèvement, alors que du point de vue même de la théorie de l'histoire, la liberté est toujours à saisir comme une expérience dans une relation de pouvoir, actuel, situé dans le temps et l'espace. Même si à mes yeux un tel argument est à son tour insuffisant pour disqualifier définitivement

toute comparaison de la situation de la liberté réelle dans deux systèmes sociaux distincts, il est par contre valable pour écarter toute comparaison qui se voudrait strictement objective. Autrement dit, c'est toujours en regard d'une expérience donnée de liberté ou de tyrannie qu'on juge du plus ou moins de liberté qu'on suppose traverser les autres expériences propres aux autres époques.

Si, toujours pour saisir la dynamique de la modernité, nous privilégions maintenant le progrès du seul idéal de liberté, nous risquons cette fois de constamment minimiser les profondes différences qui peuvent exister dans les intentions qui animent les discours sur la liberté. On verra que le concept de liberté est en lui-même un concept simple, pauvre en contenu, dont seulement un petit nombre de métaphores peuvent rendre compte. Quant au contenu de l'idéal ou de l'aspiration que son appel trahit, il est toujours concrètement configuré par des formes déterminées de pouvoir et de résistance. Mais la fragilité du recours à l'idéal de liberté en guise d'explication ne s'arrête pas là. La résistance effective à la domination, donc à la forme stabilisée de la relation de pouvoir, ne se formule pas nécessairement dans un discours sur la liberté. Il y a bien des manières silencieuses de résister et, comme Marx le faisait déjà remarquer avec force à Stirner, l'esclave ou le serf qui se révolte ne se révolte pas d'abord « pour la liberté », pour réaliser un idéal, mais bien plutôt pour mettre fin à ce qu'il saisit comme l'intolérable de sa situation. Si, devant ces difficultés, nous décidions maintenant de poser que l'idéal de liberté et la liberté réelle sont conjointement en progrès, que le progrès de la liberté réelle est constamment redevable aux progrès de l'idéal, et inversement, nous risquerions d'être submergés par la représentation que les courants de la pensée politique moderne, en particulier la pensée libérale, se sont donnée d'eux-mêmes et de leur succès. Or en reconduisant l'identification du progrès de la croyance en la liberté et de la dynamique effective de la modernité, entretenue par le libéralisme, nous risquons de surestimer l'efficacité réelle de l'idéal au détriment du poids effectif de l'évolution des pratiques attachées au travail, à la propriété, à l'exercice du pouvoir et des effets non voulus des transformations légales. Tel sera donc le point de départ de notre réflexion : une question qui porte sur le poids de l'idéal de liberté dans la dynamique de la modernité et, pour autant, que nous faisons nôtre l'hypothèse d'une transformation profonde des formes de régulation de la pratique dans la transition à la postmodernité qui a vu apparaître la pensée néolibérale, une question qui porte sur la fonction de cet idéal « au-delà » de cette même modernité.

Une fois posé le problème dans ces termes, on s'attachera à revenir aux conditions de l'apparition d'un idéal culturel et politique de liberté de l'individu et de la cité. On sera ainsi d'abord amené à discuter de ce que la recherche sociologique et historiographique contemporaine peut nous apprendre à ce sujet. On discutera à la fois les thèses de Patterson sur le rôle qu'a pu jouer le style de l'esclavage en Grèce ancienne et des travaux de Raaflaub qui suggèrent que l'apparition du plein idéal de liberté dans la culture et la vie politique de l'Athènes du début du 5^e siècle avant J.-C., a coïncidé avec les Guerres Médiques et, pour les élites grecques, avec l'angoisse de perdre ce qu'elles ne se savaient pas encore pleinement posséder, à savoir justement la liberté désormais posée dans son abstraction et sa généralité, qui inclut son sens politique. On en tirera une hypothèse générale qui veut que si l'idéalisation de l'objet accompagne la menace de sa perte, quand il s'agit de la liberté à l'oeuvre dans les relations de pouvoir et les conflits, on doit supposer que l'idéalisation est encore présente dans la liberté réelle. Mais du même coup on doit reconnaître qu'elle est offerte aux pressions changeantes des circonstances de la domination et des rapports de forces. C'est ainsi qu'on cherchera à se donner une perspective sociologique plus générale sur l'idéalisation qui est à l'origine des grands discours philosophiques sur la liberté qui dans notre tradition commencent à apparaître dans l'antiquité avant de revenir traverser toute la modernité. Ce sera l'occasion d'esquisser quelques comparaisons entre les discours des anciens et des modernes sur les différentes dimensions de la liberté.

On cherchera à montrer que dans notre tradition philosophique il a en fait existé quatre grands types de problématisations de la nature de la liberté et que leur distinction traduit une nécessité de l'idéalisation. C'est seulement à l'intérieur de chacun de ces types que les désaccords entre philosophes deviennent réellement significatifs. Soit on a cherché à déterminer le pur concept « du » libre, en faisant abstraction de l'homme et de sa vie sociale et politique, pour éventuellement le prédiquer ensuite d'un autre sujet, jugé plus noble, plus grand et plus digne que le simple mortel; Soit, en faisant encore abstraction de toute dimension proprement sociale et politique, on a discuté de la liberté des hommes mais en s'attachant cette fois à l'affirmer ou la nier de leurs âmes, de leurs volontés, de leurs corps, de leur raison et de leurs actes; Soit on a problématisé l'existence des libertés comme ce dont l'exercice est reconnu par le droit, et c'est la raison pour laquelle depuis que la philosophie du droit existe, depuis les Grecs donc, les philosophes ont jugé du droit positif en fonction de leurs propres

conceptions de la liberté; Soit, enfin, on a envisagé la liberté dans sa dimension proprement historique et politique, qui conditionne l'évolution du fait juridique et ouvre à l'appréciation la plus profonde de sa signification puisqu'elle est posée comme immanente à la relation de pouvoir et comme ce qui est en même temps précisément susceptible de la transformer par l'écart qui existe désormais entre liberté réelle et idéal de liberté pour les acteurs de la relation.

C'est une fois tous ces points examinés qu'on pourra enfin réfléchir à l'objet central du séminaire. On supposera alors que la dynamique de la modernité doit moins à la réalisation continue d'un seul et même idéal de liberté qu'à la transformation discontinue des relations réelles entre les pratiques opérée par l'apparition des institutions modernes que sont la propriété privée, le travail salarié, le droit rationnel et l'institutionnalisation du pouvoir. Sur ce point, on accordera une place de choix aux leçons de Foucault données au Collège de France en 1978-79 et publiées sous le titre *Naissance de la Biopolitique*. Foucault traitait du libéralisme comme d'une rationalisation de l'art de gouverner qui invente le caractère naturel du marché en transférant la rationalité politique antérieure, celle de l'âge classique, à la réalité nouvelle de l'économie. Et comme il est sans doute un des premiers à avoir souligné que le néolibéralisme abandonne définitivement tout naturalisme pour faire de la production du marché un objectif politique central de l'action continue de l'État, on s'attardera à l'examen de ce qui différencie à ses yeux le néolibéralisme du libéralisme classique. On discutera aussi bien des travaux de Dardot et Laval qui actualisent ses analyses. Considérée au-delà de toutes ses variations locales, la doctrine néolibérale est destinée à ériger le processus de compétition dans toutes les sphères d'activité sociale au titre de « nouvelle raison du monde ». Le néolibéralisme n'est plus à la recherche d'une limitation dans l'art de gouverner mais appelle à une intervention constante du pouvoir pour créer les conditions du marché et introduire les règles de la compétition là où elles n'existent pas encore. Le marché lui-même n'est plus considéré comme un fait naturel, lieu de manifestation de la vérité des prix, mais il apparaît désormais remplir une fonction transcendante de sélection de la pertinence des séries d'actes posés par les hommes sur la base de leurs anticipations toujours incertaines. C'est en particulier vrai chez Hayek. Le marché est à ses yeux un ordre spontané, autrement dit un ordre qui résulte de la conjonction non voulue des effets des actions des hommes, plus précisément une « *catallaxie* », qui a la capacité de réconcilier les projets aux objectifs les plus dissemblables, qu'ils soient ceux des individus ou des organisations, mais qui étant donné la

faillibilité des anticipations humaines exige la liberté de choix de ceux qui agissent en son sein, seule capable de suppléer à leur ignorance nécessaire. Dans cette même perspective, l'État lui-même devient le garant de la possibilité de la compétition et doit justifier sa propre existence en se pensant comme une entreprise. Il soumet ses actions diverses aux normes de l'entreprise.

Mais si la doctrine néolibérale manifeste bien la spécificité que lui prêtent des auteurs comme Foucault, Dardot et Laval ou Mirowski, la notion de liberté doit bien elle-même cesser d'être tout à fait « moderne ». C'est ainsi à la notion de liberté dans le néolibéralisme que les exposés magistraux accorderont pour finir une attention toute particulière. Par exemple, la doctrine de la liberté chez Hayek articule deux dimensions totalement hétérogènes et anachroniques. D'une part elle fait intervenir la représentation la plus ancienne qui soit de la liberté, celle qui existait avant même que ne se lève la grande tradition de la philosophie grecque, représentation à proprement parler « pré-politique » et strictement « statutaire qui veut qu'être libre c'est ne pas être esclave et pouvoir ainsi poursuivre ses propres buts. C'est ainsi que dès le premier chapitre de *The Constitution of Liberty*, Hayek croit pouvoir récuser les définitions héritées qui sont celles du sens commun (faire ce qu'il nous plaît), de la tradition républicaine (n'être soumis qu'à des lois qu'on s'est données à soi-même), de la tradition chrétienne (détenir le libre arbitre), pour ne conserver que sa définition archaïque, pré-politique et pré-philosophique. Autrement dit il fait comme si toutes les définitions héritées appartenaient à un même type de problématisation et qu'elles pouvaient aisément être placées côte à côte aux fins de la comparaison. À cette dimension archaïsante de la notion de liberté, il associe ensuite une injonction qui touche à la soumission au système de règles qui rend possible la compétition perpétuelle entre toutes les tentatives d'adaptation au marché, que ce soit celles des individus ou des organisations, en présentant cette même adaptation comme la condition de réalisation du concept. De fait, sa doctrine articule ainsi une rationalisation idéologique qui jette un voile sur les nouvelles formes de domination et feint d'ignorer les dépendances mutuelles croissantes des actions des individus sur le monde.

- C. Audard, *Qu'est-ce que le libéralisme? : Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard, 2009
- I. Berlin, *Four Essays on Liberty*, Oxford, Oxford University Press, 1969
- W. Brown, *Undoing the Demos. Neoliberalism's stealth revolution*, Zone Boohs, 2015
- H. Brunkhorst, *Critical Theory of Legal Revolutions*, Londres, Bloomsbury, 2014
- P. Dardot et C. Laval, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009.
- P. Dardot et C. Laval, *Ce cauchemar qui n'en finit pas*, Paris, La découverte, 2016
- E. Dussel, *The Underside of Modernity*, Atlantic Highlands, Humanities Press, 1996
- M. Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France 1977-1978*, Paris, Seuil et Gallimard, 2004
- M. Foucault, *La Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France 1978-1979*, Paris, Seuil et Gallimard, 2004
- M. Freitag, *L'abîme de la liberté, Critique du libéralisme*, Montréal, Liber, 2011
- F. A. Hayek, *The Constitution of Liberty*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1960
- D. Losurdo, *Contre-histoire du libéralisme*, Paris, La Découverte, 2013
- A. Laurent, *La philosophie libérale : histoire et actualité d'une tradition intellectuelle*, Paris, Les Belles-Lettres, 2002
- P. Liddel, *Civic Obligation and Individual Liberty in Ancient Athens*, Oxford, Oxford University Press, 2007
- J.-M. Narbonne, *Antiquité critique et modernité*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.
- J. Ober, *Political Dissent in Democratic Athens: Intellectual critics of popular rule*, Princeton, Princeton University Press, 2011.
- O. Patterson, *Slavery and Social Death: A comparative study*, Cambridge, Harvard University Press, 1982
- O. Patterson, *Freedom in the Making of Western Culture*, Cambridge, Harvard University Press, 1991.
- K. Raaflaub, *The Discovery of Freedom in Ancient Greece*, Chicago, University of Chicago Press, 2004
- K. A. Raaflaub, J. Ober and R.W. Wallace, *Origins of Democracy in Ancient Greece*, California Press, 2007
- Q. Skinner, *The Foundations of Modern Political Thought*, vol. 1, *The Renaissance*; vol.2 *The Age of Reformation*; Cambridge University Press, 1978
- B. Tierney, *The Idea of Natural Rights: Studies on natural rights, natural law and church law 1150-1625*, Grand Rapids (Mich.) et Cambridge (G.-B.), Eerdmans, 1997
- I.M. Wallerstein, *L'après-libéralisme : essai sur un système-monde à réinventer*, éditions de l'aube 1999
- E. M. Wood, *Liberté et propriété*, Montréal, Lux, 2014